



LE CANTON DE VAUD 2015

3^e canton le plus peuplé de Suisse, situé idéalement
au carrefour des grands axes de communication de l'Europe,
le canton de Vaud condense toutes les qualités propres
à la Suisse : forte concentration académique, tissu économique
riche et varié, stabilité politique et qualité de vie incomparable.



IMAGE COUVERTURE

NOUVEAU SIÈGE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE À LAUSANNE.

Lausanne consolide son titre de capitale olympique et de centre mondial de l'administration du sport en dévoilant son projet baptisé « Maison de l'unité olympique ». ©3XN

CHAPITRES

LES ATOUTS

p. 4

LES AUTORITÉS

p. 8

LES PRIORITÉS

p. 9

L'HISTOIRE

p. 10

LES FINANCES

p. 12

LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL VAUDOIS

p. 13

L'INNOVATION

p. 14

QUELQUES PROJETS

p. 15

LES CHIFFRES

p. 18

LES ATOUTS

LE TOURISME

Facilement accessible, le canton de Vaud offre toutes les infrastructures nécessaires pour des vacances réussies, du palace cinq étoiles à la chambre d'hôtes de charme. La diversité de ses paysages concentre toutes les beautés de la Suisse: découvrez les sommets des Alpes, les grands espaces du Jura, le charme authentique de la campagne, flânez sur les rives de ses lacs et les ruelles historiques de ses bourgades.

La particularité du canton de Vaud, c'est son art de vivre. Manifestations locales ou de renommée internationale, activités sportives de plein air, savoir-faire régionaux, gastronomie typique et de haut niveau, vins d'excellence, traditions vivantes... sont autant d'éléments qui ravissent les visiteurs de ce pays de découvertes.

www.region-du-leman.ch

RESTAURANT PANORAMIQUE À LEYSIN, dans les alpes vaudoises.
© OTV - Laurent Ryser





LE NOUVEAU SIÈGE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE À LAUSANNE.

Lausanne consolide son titre de capitale olympique et de centre mondial de l'administration du sport en dévoilant son projet baptisé « Maison de l'unité olympique ».

© 3XN

LA SANTÉ

D'envergure européenne, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) développe des partenariats dans la recherche avec des entreprises du domaine biomédical, renforçant le dynamisme économique du canton.

Le canton bénéficie également d'un dense réseau d'établissements médicosociaux (EMS) et d'hôpitaux régionaux, complété par un excellent système de soins à domicile et de nombreuses cliniques privées.

www.vd.ch/soins

www.chuv.ch

LE SPORT

Siège du Comité international olympique (CIO) depuis 1915, Lausanne est devenue officiellement la capitale olympique en 1994. Le Musée olympique y est également installé. Le canton abrite par ailleurs 36 fédérations et 19 associations sportives internationales.

www.vd.ch/sport-international

www.olympic.org

LA MOBILITÉ

Accompagner la croissance tout en garantissant la qualité de vie des habitants du canton requiert de relier toutes les régions à un réseau de transport efficace, dense et ouvert sur les territoires voisins. Pour atteindre cet objectif et faire face à la saturation de certains axes, le Canton mise sur la complémentarité entre les différents modes de transport.

Le Canton de Vaud mise sur les projets ferroviaires et routiers qui permettent d'améliorer l'ensemble de la chaîne des déplacements. Ainsi l'amélioration des transports publics rime avec la modernisation du réseau routier et le développement de la mobilité douce.

www.vd.ch/mobilite

LA FORMATION

Le canton de Vaud est l'un des principaux lieux de formation du pays, avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, et la deuxième école polytechnique du pays, l'EPFL.

La formation professionnelle et la recherche sont assurées par une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie.

www.unil.ch

www.epfl.ch

www.vd.ch/enseignement-superieur

www.vd.ch/apprentissage



BÂTIMENT DE LA RUE DU DR CÉSAR-ROUX 19 À LAUSANNE, rénové pour accueillir la Haute École de Santé Vaud (HESAV). © Lionel Henriod

AUDITOIRE DE LA HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ VAUD (HESAV)

dans le bâtiment rénové à la rue du Dr César-Roux 19. © Lionel Henriod





LE MUSÉE ROMAIN D'AVENCHES,
installé dans une tour du XI^e siècle,
domine l'amphithéâtre romain.
© NVP 3D

LA CULTURE

De nombreux lieux et espaces culturels, manifestations et festivals attirent un large public bien au-delà des frontières. Toutes les formes d'expressions artistiques sont présentes, portées par des artistes confirmés. Une part belle est aussi faite aux jeunes créateurs qui trouvent en terre vaudoise des formations prestigieuses, des aides financières et de multiples lieux de diffusion.

Le canton compte par ailleurs plus de 80 musées consacrés aux beaux-arts, aux sciences, à l'histoire ou encore à des thématiques aussi diverses que la photographie, le jeu ou l'alimentation.

Sa richesse patrimoniale compte encore l'exceptionnel vignoble de Lavaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

www.vd.ch/culture
www.musees.vd.ch
www.patrimoine.vd.ch

LES AUTORITÉS

LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, afin que toutes les régions du canton soient représentées.

Depuis 1946, les forces politiques du canton étaient réparties entre une majorité de centre droit et une minorité de gauche associée au gouvernement. Les élections du printemps 2012 ont modifié le paysage: le centre droit, toujours majoritaire au Grand Conseil, est désormais minoritaire au Conseil d'État. Le renouvellement du parlement a par ailleurs été marqué par l'apparition d'un nouveau groupe politique, les Vert'libéraux. Le Grand Conseil siège tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires; ses séances sont publiques et diffusées sur internet.

www.vd.ch/gc

Groupes du Grand Conseil

Libéral – Radical (PLR)

46 membres

Socialiste (SOC) 40 membres

Union Démocratique

du Centre (UDC) 26 membres

Verts (VER) 19 membres

Vert'Libéral (V'L) 7 membres

PDC – Vaud Libre 6 membres

La Gauche POP-solidarité

5 membres



**LE CONSEIL D'ÉTAT EST,
POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE
DU CANTON, À MAJORITÉ FÉMININE**

L'EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'État (CE), gouvernement de sept membres élus par le peuple. Chaque conseillère ou conseiller d'État est également chef-fe d'un département. Depuis les dernières élections cantonales, en 2012, le Conseil d'État est, pour la première fois dans l'histoire du canton, à majorité féminine: quatre femmes et trois hommes. Trois partis y sont représentés: socialiste (3), libéral-radical (3) et vert (1).

www.vd.ch/autorites

www.vd.ch/ce

www.vd.ch/departements

LE JUDICIAIRE

Les autorités et offices rattachés à l'Ordre judiciaire sont le Tribunal cantonal, les tribunaux d'arrondissement, le Tribunal des mineurs, le Tribunal des baux, le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines, les justices de paix, les offices des poursuites, les offices des faillites et l'Office cantonal du registre du commerce.

www.vd.ch/ojv

www.vd.ch/justice

LES PRIORITÉS

DE GAUCHE À DROITE

BÉATRICE MÉTRAUX

verte,
cheffe du Département
des institutions
et de la sécurité

JACQUELINE DE QUATTRO

libérale radicale,
cheffe du Département
du territoire
et de l'environnement

ANNE-CATHERINE LYON

socialiste,
cheffe du Département
de la formation,
de la jeunesse et de la culture

PIERRE-YVES MAILLARD

socialiste,
président du CE,
chef du Département
de la santé
et de l'action sociale

PASCAL BROULIS

libéral radical,
chef du Département
des finances
et des relations extérieures

PHILIPPE LEUBA

libéral radical,
chef du Département
de l'économie
et du sport

NURIA GORRITTE

socialiste,
cheffe du Département
des infrastructures
et des ressources humaines

LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2012-2017

Cet instrument de conduite politique constitue un guide pour l'action du gouvernement et celle de l'administration durant une période de cinq ans. Ses mesures sont destinées à valoriser les atouts du canton de Vaud et à répondre au mieux aux défis à affronter.

A mi-législature, plus de 130 actions issues du programme de législature ont été menées. Le travail du Conseil d'État, fondé sur la recherche de compromis dynamiques, continue de porter ses fruits. L'accroissement de la démographie constitue le défi majeur pour ces prochaines années.

www.vd.ch/2012-2017

ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La concrétisation du développement durable s'appuie sur l'utilisation d'outils spécifiques. Depuis 2004, l'État de Vaud utilise et met à la libre disposition du public des outils permettant d'agir en faveur du développement durable, parmi lesquels boussole21.ch, pour l'évaluation des projets; un guide des achats professionnels responsables; Smeo pour la construction de bâtiments et de quartiers durables.

www.vd.ch/durable

Les objectifs de développement durable du Conseil d'État sont

- Marge de manœuvre d'investissement pour les autorités politiques grâce à des finances publiques maîtrisées
- Action contre le réchauffement climatique, promotion des énergies renouvelables et des transports publics
- Préservation de l'environnement et utilisation efficace des ressources naturelles
- Intégration de chacun dans la société et le monde du travail

L'HISTOIRE

UNE TERRE, SES ORIGINES

-45 à -35 millions d'années

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

-10 à -5 millions d'années

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

AGE DU BRONZE : CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE À LAUSANNE-VIDY, À LA FIN DU X^e SIÈCLE AV. J.-C.

Les restes du bûcher fument encore. L'urne cinéraire avec son couvercle est déposée au pied de l'un des officiants. On a préparé également plusieurs vases à offrandes.

© Musées cantonaux, Sion; Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne et Musée d'art et d'histoire, Genève. Dessin: André Houot; mise en couleur: Jocelyne Charrance

LES PREMIERS ÉVÉNEMENTS AVANT NOTRE ÈRE

18 000 av. J.-C.

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches: la moraine.

13 500 av. J.-C.

Une fois les glaciers retirés, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av. J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

En 58 av. J.-C.

César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère: nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.



DU PREMIER MILLÉNAIRE AU MOYEN ÂGE

LA CRÉATION DU CANTON

IV^e-X^e siècle

Au V^e siècle, le Pays de Vaud se peuple de colons burgondes qui s'intègrent pacifiquement aux Helvètes.

Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne où il jouit d'une large autonomie.

X^e-XVI^e siècle

Au tournant du millénaire, le comitatus waldensis (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La Patria vuaudi prendra la forme d'un petit État au cours du XIII^e siècle sous l'égide des comtes de Savoie, notamment Pierre II de Savoie dit « le petit Charlemagne », avec Moudon pour capitale. L'Évêché de Lausanne n'en fait pas partie.

1536

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475-1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui les gouverneront pendant 262 ans. À la suite d'une dispute théologique, L'Église passe à la Réforme. La tutelle bernoise met le canton à l'abri des guerres européennes.

Révolution

Le Major Davel tente de libérer sa patrie des Bernois. Le 31 mars 1723, il entre dans Lausanne accompagné de 500 à 600 militaires. Il déclare publiquement vouloir l'autonomie du Pays de Vaud. Il est arrêté le 1^{er} avril, condamné à mort et décapité le 24 avril à Vidy.

Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le « canton du Léman » est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

Souveraineté

L'Acte de médiation de Bonaparte, le 19 février 1803, crée dans la Confédération helvétique un Canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une Constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

La Constitution

La première Constitution date de 1803. Elle subira, dans le canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel y fait son apparition en 1831. Les Vaudois, premiers en Suisse, accordent le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959. La nouvelle constitution date de 2003

**EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DU CANTON DE VAUD ?
UNE TRENTAINE DE PAGES DU
DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SUISSE
SONT DISPONIBLES EN LIGNE SELON UN
DÉCOUPAGE CHRONOLOGIQUE ET DES
ENTRÉES THÉMATIQUES (POLITIQUE,
RELIGION, ÉCONOMIE, ETC.)**

www.vd.ch/histoire

LES FINANCES

Les comptes de l'État se soldent pour 2014 par un excédent de revenus de 0,8 million. Les charges brutes pour l'exercice 2014 s'élèvent à 9517,8 millions. Ce montant inclut des écritures de bouclage pour un total de 599 millions, contre 841 millions l'année précédente. Il s'agit d'amortissements non planifiés au budget, notamment dans le domaine des EMS et des institutions spécialisées, et de préfinancements dans des secteurs prioritaires comme le tourisme, le développement économique ou la formation professionnelle.

Les charges nettes de l'État sont inférieures de 4 millions au budget et augmentent de

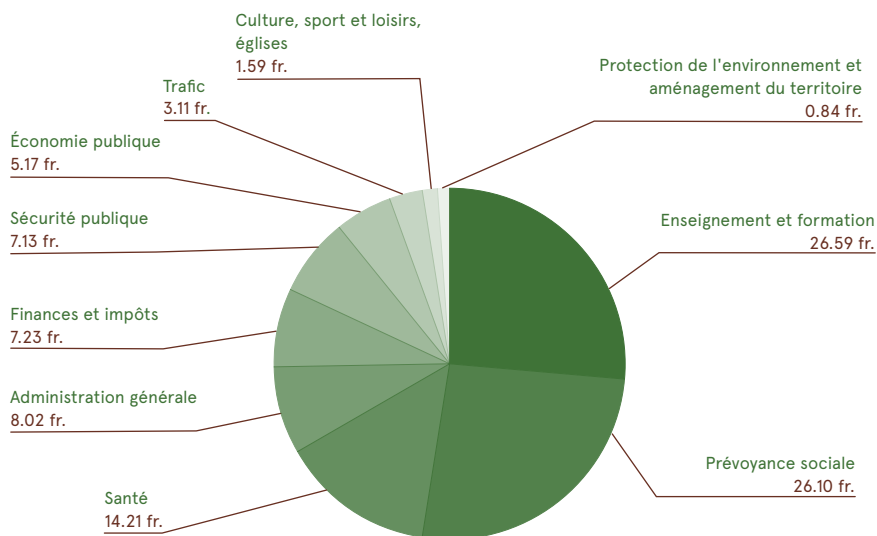
322 millions par rapport aux comptes 2013, ce qui représente une croissance de 3,7% conforme à la prévision budgétaire. Les principaux écarts concernent les charges de personnel, le secteur social, la santé, la formation et la culture ainsi que les transports.

Le montant des revenus atteint 9518,6 millions, soit 72 millions et 0,8% seulement de plus qu'à la fin 2013. Principal moteur des recettes, l'impôt sur le revenu progresse de 1,1%, soit au-dessous du PIB vaudois (1,9% estimé pour 2014) et de la population du canton (1,6% en 2014). La baisse de 10 millions de l'impôt sur le bénéfice des entreprises s'explique notamment

par la réduction du taux légal intervenue en janvier 2014. Les impôts dits conjoncturels (gains immobiliers, droits de mutation, successions et donations) marquent pour leur part un net retrait de 60 millions par rapport à l'année précédente.

Au final, après neuf réductions consécutives, la dette nette du Canton amorce une légère remontée de 475 à 575 millions. Cette situation s'explique principalement par le financement d'une nouvelle tranche de recapitalisation de la Caisse de pensions (180 millions) et la montée en puissance des investissements.

CHAQUE FOIS QUE L'ÉTAT À DÉPENSÉ 100 FRANCS, IL A CONSACRÉ EN 2014 :



LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL VAUDOIS



LA FÊTE DES VIGNERONS (ICI EN 1999) a été inscrite par le Conseil fédéral sur la liste indicative des traditions vivantes qui sera transmise à l'UNESCO pour inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Depuis le XVIII^e siècle, la Confrérie des Vignerons organise une fois par génération cette manifestation célébrant le travail des vignerons et des gens de la terre, le cycle fécond des saisons, l'amour du pays et de la région de qui l'a vu naître. © Confrérie des Vignerons

En 2012, la Suisse a publié la liste de ses traditions vivantes, dans laquelle se retrouvent pêle-mêle le carnaval de Bâle, la foire aux oignons de Berne, la fête des Vignerons de Vevey, l'art du découpage du Pays-d'Enhaut et du Simmental ou les fêtes des jeunesses campagnardes.

Cette première phase d'inventaire, d'identification et de documentation étant maintenant réalisée pour l'essentiel, le Canton de Vaud a entamé en 2014 une démarche destinée à faire mieux connaître le patrimoine immatériel recensé. Favoriser et stimuler la transmission de ces traditions, en leur conférant du sens au sein de la société actuelle, est le seul moyen de garder vivant le patrimoine immatériel.

Un guide d'initiation aux traditions vivantes présentes dans le canton est désormais à disposition de la population. Des personnes détentrices de traditions vivantes proposent conférences, démonstrations ou ateliers. En leur offrant une visibilité nouvelle, ce guide est aussi un témoignage de reconnaissance aux porteurs passionnés de ces traditions, savoirs et savoir-faire.

Ateliers de découpage, explication de la vie d'un cirque, cours de patois pour jeunes, légendes vaudoises dans la forêt, découverte du métier d'artisan-huilier ou fabrication conviviale de la raisinée, l'offre est vaste. Invitation à l'expérience, ce guide est une première en Suisse.

L'INNOVATION

L'INNOVATION : CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une concentration unique en Suisse de hautes écoles et d'instituts de recherche de réputation internationale : tel est l'atout majeur du canton de Vaud en termes d'innovation. Associé à un tissu économique très diversifié et dynamique, cet atout est valorisé grâce aux infrastructures développées pour favoriser le partage des savoirs entre les mondes de la recherche et de l'économie.

Des laboratoires, des plateformes technologiques et des incubateurs permettent aux entreprises (start-up, PME et multinationales) de

bénéficier de l'expertise scientifique et des équipements de pointe dont disposent les institutions de recherche, principalement le CHUV, l'EPFL, la HEIG-VD et l'UNIL. D'étroites collaborations se développent constamment entre ces institutions et des sociétés, permettant des avancées technologiques majeures. Grâce à ce terrain fertile, de nombreuses start-up éclosent dans le canton : près d'un tiers des 100 meilleures start-up suisses en 2014 sont vaudoises.

Les créateurs d'innovation trouvent un soutien précieux auprès

de l'association Innovaud, qui fournit gratuitement des conseils (coaching, financement, hébergement et promotion) aux entrepreneurs et les aiguille vers les partenaires adéquats.

Pour plus de renseignements :
www.innovaud.ch

Les 28 start-up vaudoises classées parmi les 100 meilleures de Suisse (2014) :

Sciences de la vie

Abionic
Anokion
DistalMotion
Leman Micro Devices
Lunaphore
MindMaze
Qloudlab
SamanTree Technologies
SmartCardia
Sophia Genetics

Technologies de l'information et de la communication (ICT)

3BaysOver
BugBuster
CashSentinel
DomoSafety
Fasttree 3D
HouseTrip
Kandou Bus
Pix4D
ScanTrust
SWISSto12
Typesafe Inc.

Technologies de l'énergie et de l'environnement

ActLight
CombaGroup
OsmoBlue

Industrie de précision

L.E.S.S
senseFly
Imina Technologies
Swiss Space Systems

QUELQUES PROJETS

RER VAUD, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ

Tisser des liens solides entre toutes les régions du canton, voici la mission principale du RER Vaud. Ce réseau de trains confortables et fréquents est au cœur du développement des transports publics vaudois ces prochaines années. Il prend le relais des chemins de fer et bus régionaux pour amener les citoyens jusqu'aux agglomérations.

Ce maillon essentiel de la chaîne des transports va connaître d'importantes améliorations. Des extensions jusqu'à Grandson et Aigle du RER Vaud sont programmées, ainsi que des liaisons directes vers la Vallée de Joux. Les cadences vont être renforcées, notamment sur la ligne de la Broye, avec la généralisation de la fréquence 30 minutes sur ses

parcours principaux. Ses rames circuleront également tous les quarts d'heure entre Cossonay et Cully à l'horizon 2020.

Pour faire face au doublement attendu de la fréquentation du RER Vaud, une série de mesures d'accompagnement est prévue. Cela concerne l'amélioration des horaires et du confort des chemins de fer et bus régionaux. Un ambitieux plan de développement des métros est également prévu au départ de la gare de Lausanne, le carrefour principal des RER.

**LE RER VAUD OFFRE DES RAMES
MODERNES, CONFORTABLES ET
CIRCULANT FRÉQUEMMENT.**

© Jean-Bernard Sieber ARC



CONSERVATION ET RESTAURATION DU CHÂTEAU SAINT-MAIRE

Construit de 1400 à 1430 en molasse et brique rouge, le Château Saint-Maire est l'un des plus importants ouvrages fortifiés de la fin du Moyen Âge dans la région. Il tire sa singularité de la pérennité de la fonction dirigeante qui s'y exerce, depuis la résidence de l'Évêque jusqu'à l'actuel siège du Conseil d'État en passant par l'autorité des baillis bernois. À l'intérieur, les aménagements médiévaux puis de la Renaissance

sont encore en partie conservés, en particulier les remarquables fresques murales des couloirs et le décor de la salle de l'évêque. Cependant, la forte dégradation des murs extérieurs rend insuffisantes les interventions ponctuelles et nécessite un chantier de réhabilitation pour une sauvegarde à long terme.

LE CHÂTEAU CANTONAL

abrite aujourd'hui notamment la salle du Conseil d'État. @ Rémy Gindroz



Conduit à l'interne de l'État le projet de rénovation se concentre sur la conservation et la réhabilitation de la substance historique de l'édifice, la rénovation des installations techniques et du système énergétique ainsi qu'une optimisation fonctionnelle des espaces et une redistribution des locaux.

L'intervention sur les façades privilégie les techniques de conservation et de consolidation de la pierre. Trois aménagements nouveaux confèrent au projet un aspect contemporain :

- une salle de presse polyvalente dans une travée des caves, avec accès extérieur ;
- une salle de réunion dans les combles, entièrement vitrée sous la charpente ;
- un ascenseur entre les deux corps de bâtiments, inséré dans l'épaisseur du mur.

ÉTAT DES MURS EXTÉRIEURS

du Château cantonal, nécessitant une rénovation. © BIC



La mise à disposition des locaux et une inauguration sont prévues pour la fin 2017.

www.patrimoine.vd.ch/chateau-saint-maire

FRESQUE RELIGIEUSE

sur les murs intérieurs du château.

© BIC



LES CHIFFRES

SURFACE

Superficie.....	321 205 hectares
.....	4^e canton suisse
.....	7,8 % du territoire national
Surfaces d'habitat et d'infrastructure .	9,3 %
Surfaces agricoles .	42,4 %
Surfaces boisées ...	32,1 %
Surfaces lacustres .	12,1 %
.....	lac Léman
.....	lac de Neuchâtel
.....	lac de Morat, lac de Joux
Surfaces improductives	4 %
.....	autres lacs, rivières,
.....	glaciers, névés
.....	sans végétation,
.....	végétation improductive
Point culminant	Les Diablerets, 3210 mètres
Point le plus bas	le lac Léman, 372 mètres
Frontières	750 kilomètres,
.....	dont 146 avec la France

STRUCTURE

Capitale	Lausanne, 4^e ville suisse
Communes	318 au 1 ^{er} janvier 2013
.....	dont 16 de plus
.....	de 10 000 habitants
Districts	10
Plus petite commune.....	Rivaz (31 hectares)
Plus grande commune.....	Château-d'Oex (11 371 hectares)

LES DISTRICTS

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| 1. Aigle | 6. Lavaux – Oron |
| 2. Broye – Vully | 7. Morges |
| 3. Gros-de-Vaud | 8. Nyon |
| 4. Jura – Nord vaudois | 9. Ouest lausannois |
| 5. Lausanne | 10. Riviera – Pays-d'Enhaut |

POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE

AU 31.12.2013

Commune la plus peuplée	Lausanne
.....	(132 626 habitants)
Communes la moins peuplée	Mauraz
.....	(52 habitants)
Population.....	743 317 habitants
.....	au 31.12.2013
Accroissement 2013.	1,8 %
Densité	262 habitants par km ²
.....	(sans les lacs)
Population étrangère .	32,4 %

EMPLOIS EN ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS, EN 2012 (CHIFFRES PROVISOIRES)

Emplois	331 756
Secteur primaire.....	9 295 (2,8 %)
Secteur secondaire	67 764 (20,4 %)
Secteur tertiaire	254 697 (76,8 %)

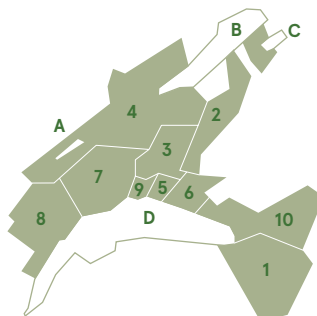
Sources :

Office fédéral de la statistique (OFS), *Statistique suisse de la superficie, données 2004–2005.*

OFS, *Statistique structurelle des entreprises (données provisoires août 2014).*

Statistique Vaud, *statistique annuelle de la population.*

www.stat.vd.ch



LES LACS

- | | |
|----|------------------|
| A. | Lac de Joux |
| B. | Lac de Neuchâtel |
| C. | Lac de Morat |
| D. | Lac Léman |

